



Commission thématique n°3

Prévention des risques naturels et prise en compte des contraintes historiques





Mardi 14 octobre 2014 – 10h00

Lille Métropole Communauté urbaine



Ordre du jour



1. Introduction plénière  15'
 - Le SAGE et ses objectifs
 - La phase variantes et ses objectifs
 - Objectifs de cette commission
2. Travail par objectif  1h30
 - Rappels sur chacun des objectifs
 - Travail en tables rondes
3. Synthèse générale  30'
4. Perspectives  15'



Introduction



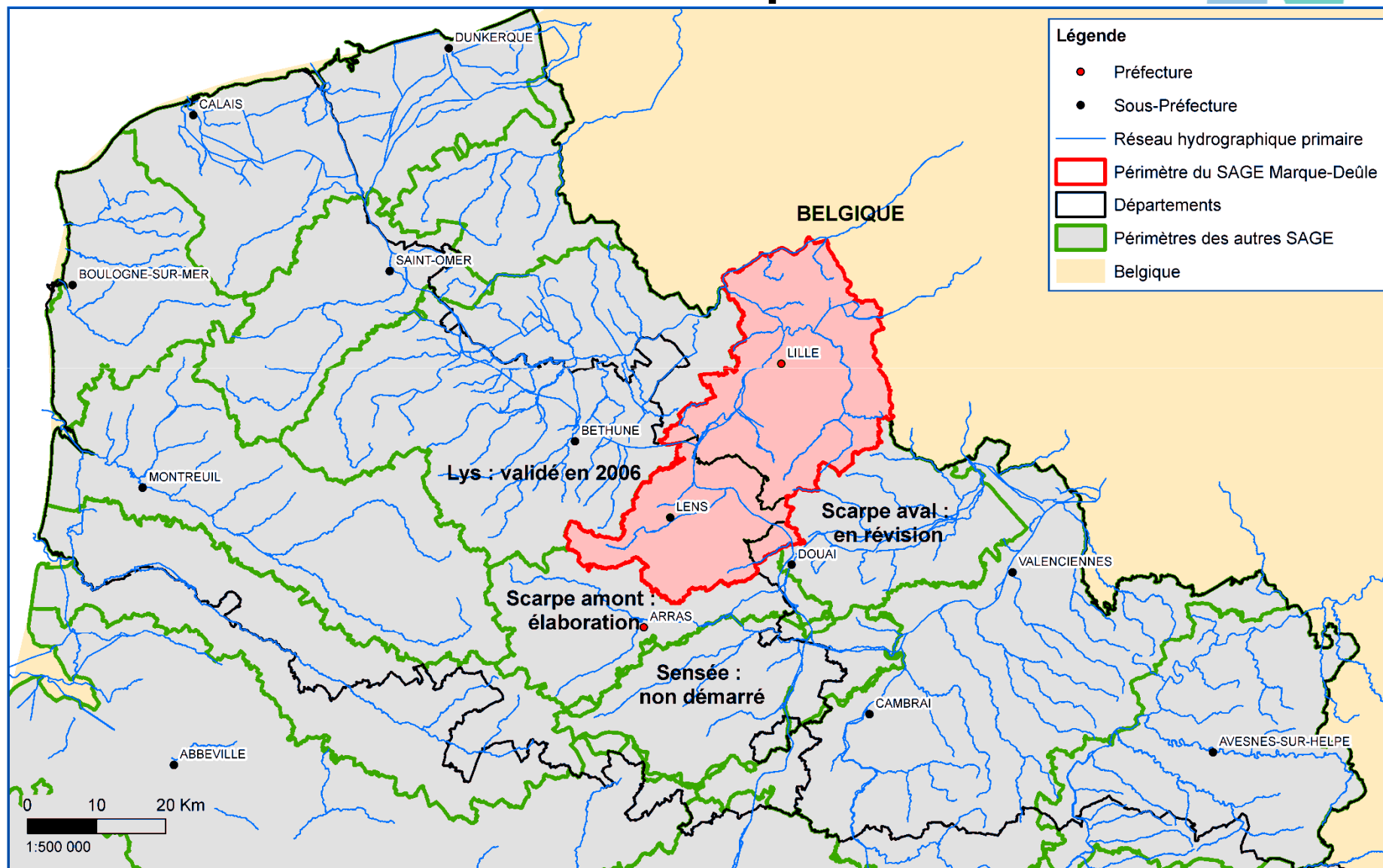
Source : AF3V, Coulée Verte de la Deûle

Qu'est-ce qu'un SAGE?

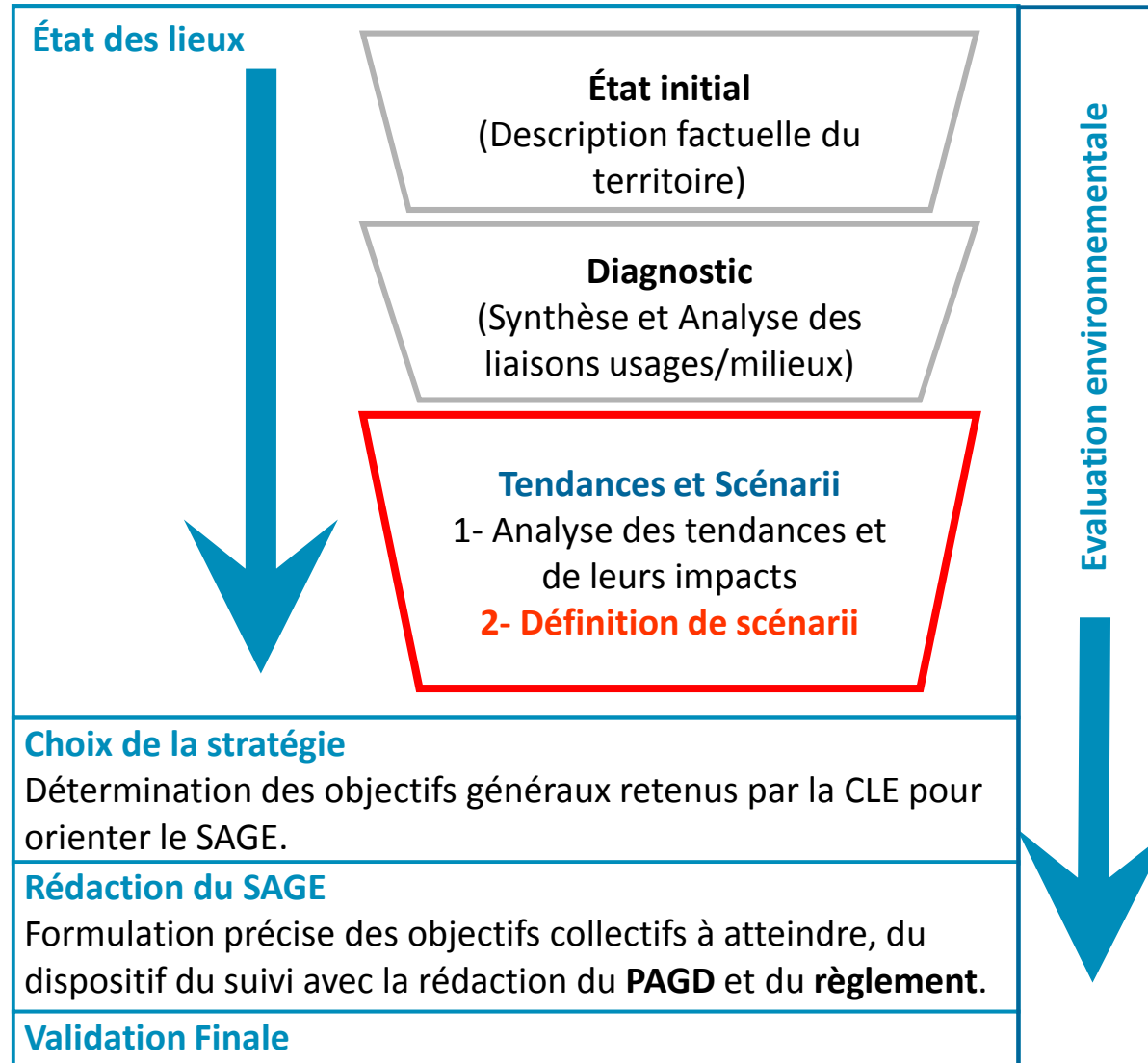


- **Document de planification à une échelle hydrographique cohérente constitué :**
 - D'un **Plan d'Aménagement et de Gestion Durable**, opposable à l'administration
 - D'un **Règlement**, opposable aux tiers
- **Objectifs :**
 - Garantir l'atteinte du **bon état des masses d'eau** comme l'impose la Directive Cadre sur l'Eau...
 - ... tout en **conciliant les différents usages** de l'eau

Le SAGE Marque-Deûle



Procédure d'élaboration d'un SAGE



Quels sont les problèmes ?

Les faits.



Quelles sont les causes ?

Les explications.



Quelle évolution sans le SAGE ?

Les tendances.



Que peut-on faire ?

Les alternatives.

Que choisissons-nous de faire ?

Notre stratégie et sa formalisation.

⇒ Fera l'objet d'un nouveau marché

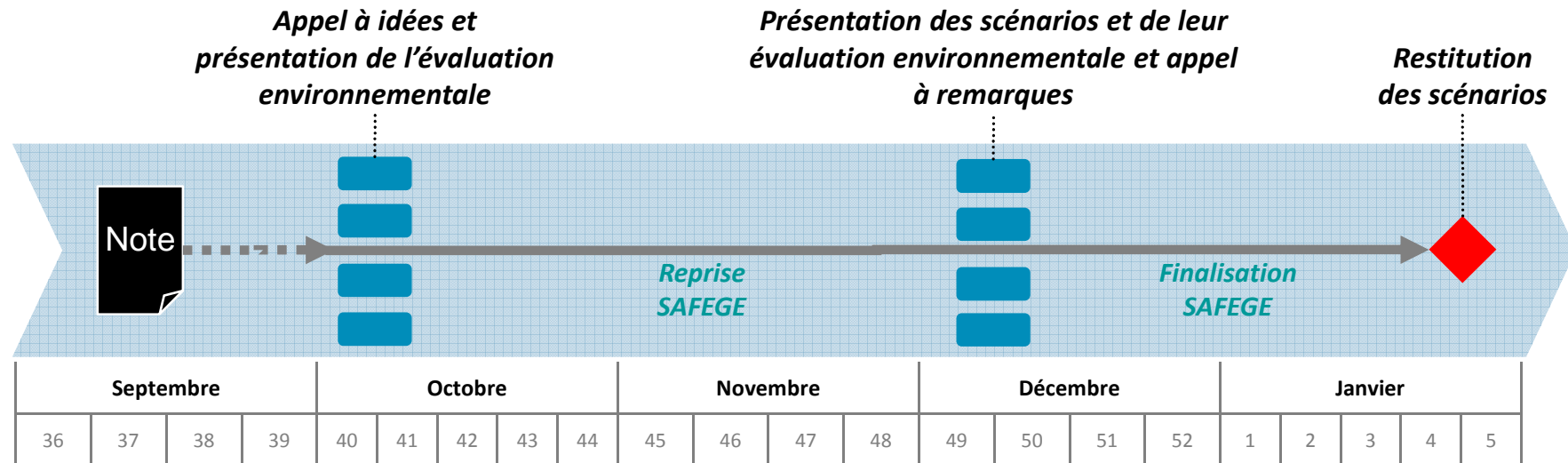
La phase Scénarii alternatifs



- **ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA PHASE 2**

- Proposer **trois scénarii alternatifs** en rupture avec le scénario tendanciel afin d'atteindre a minima le bon état des masses d'eau
- Fournir les éléments d'analyse nécessaires pour que la CLE choisisse son scénario pour le SAGE, sa **stratégie**, qui sera déclinée dans le PAGD et le règlement, notamment:
 - **Analyse économique:** quel coût du SAGE?
 - **Analyse environnementale:** quel impact sur les masses d'eau et sur les autres compartiments de l'environnement? (= quelle efficacité du SAGE?)

Déroulement de la phase Scénarii alternatifs



 Commissions thématiques

 Réunion de CLE et bureau de CLE

Les objectifs rattachés à l'enjeu

« Prévention des risques naturels et prise en compte des contraintes historiques »



- **Prévenir et lutter contre le risque inondation**
 - Poursuivre les plans en cours et les zonages pluviaux en parallèle de la réalisation des documents d'urbanisme
 - Limiter l'imperméabilisation des sols par l'étalement urbain
 - Entretenir l'ensemble des cours d'eau
 - Développer des ouvrages de lutte contre les inondations
 - Préserver les zones humides pour leur rôle de zones d'expansion de crue
 - **Limiter le risque de pollution diffuse et accidentelle d'origine industrielle**
 - Requalification des anciennes friches industrielles
 - Contrôle régulier des rejets industriels
 - **Trouver une filière de valorisation des sédiments**
 - Poursuite de la recherche sur les filières de valorisation des sédiments pollués
 - Identification d'une stratégie de gestion des sédiments à l'échelle du SAGE avec la collaboration entre VNF et les autres gestionnaires
- Identification et acquisition facilitée aux terrains de dépôts

Qu'entend on par mesure?



- **Objectif de cette réunion** : aboutir à une liste de mesures à proposer pour construire les scénarii alternatifs:
 - Mesure organisationnelle
 - Mesure de connaissance
 - Mesure opérationnelle
 - Mesure de communication et d'animation

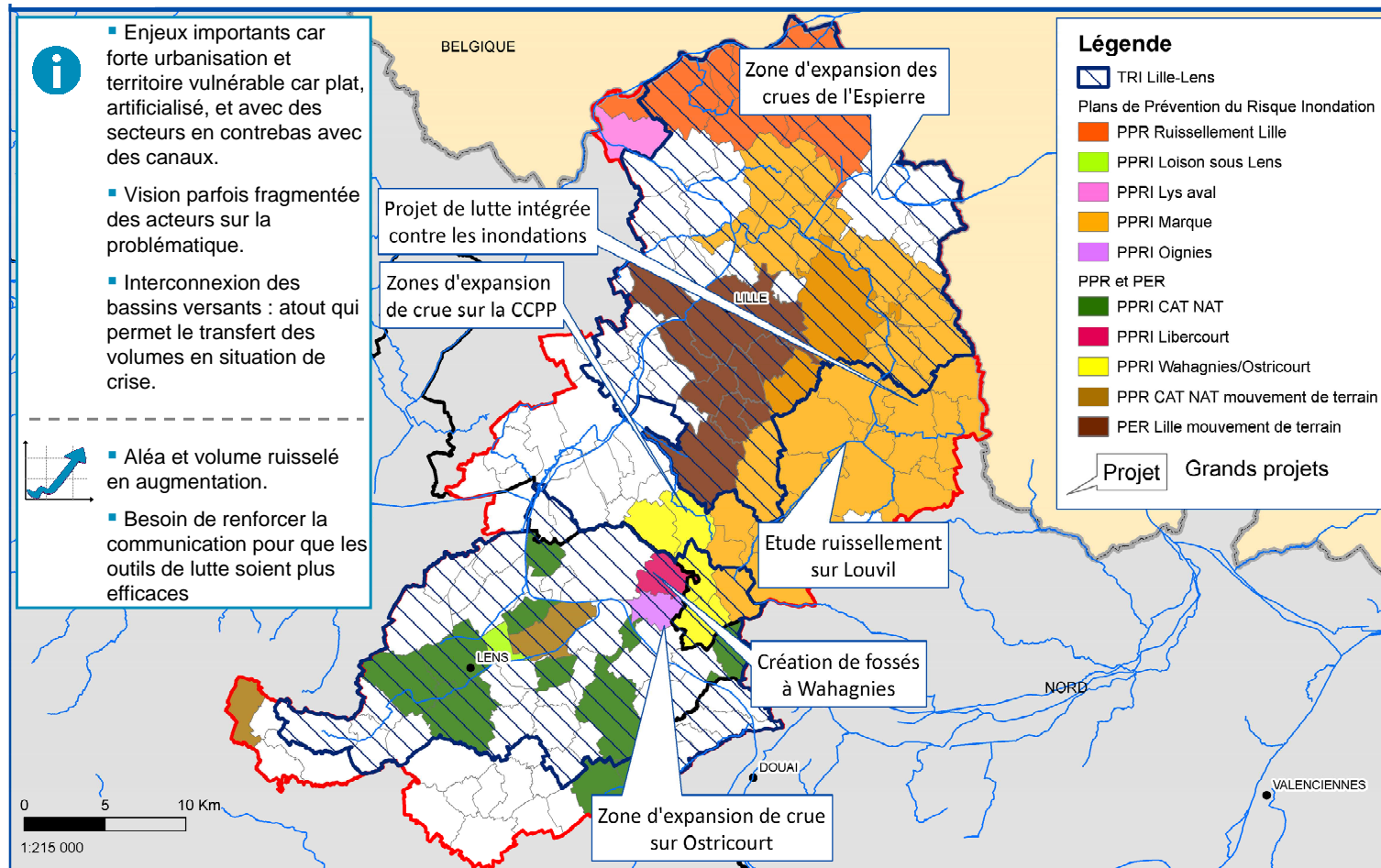


Travail par objectif



Source : Souchez Immobilier

Objectif 1 : Prévenir et lutter contre le risque inondation



Objectif 1 : Prévenir et lutter contre le risque inondation

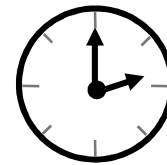


- Comment lutter et réduire le risque inondation?
- Comment limiter les ruissellements urbains?
- Comment maîtriser l'affaissement minier?

Objectif 1 : Prévenir et lutter contre le risque inondation



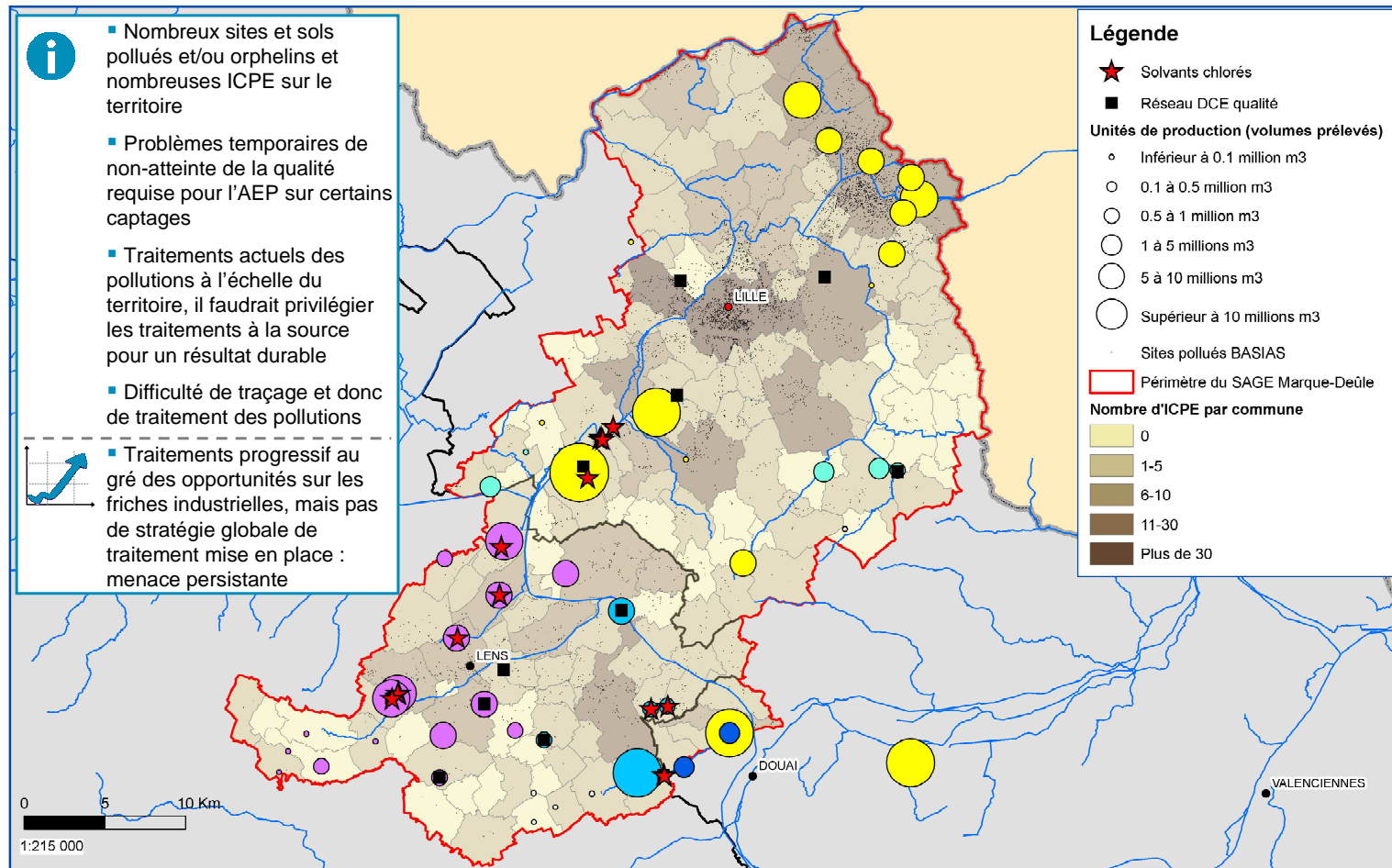
Travail en table ronde



30 minutes



Objectif 2 : Limiter le risque de pollution diffuse et accidentelle d'origine industrielle



Objectif 2 : Limiter le risque de pollution diffuse et accidentelle d'origine industrielle

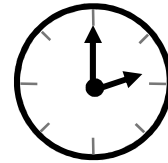


- Comment réduire l'impact des activités et des friches industrielles polluées?
- Comment limiter les sources de pollution historique?

Objectif 2 : Limiter le risque de pollution diffuse et accidentelle d'origine industrielle



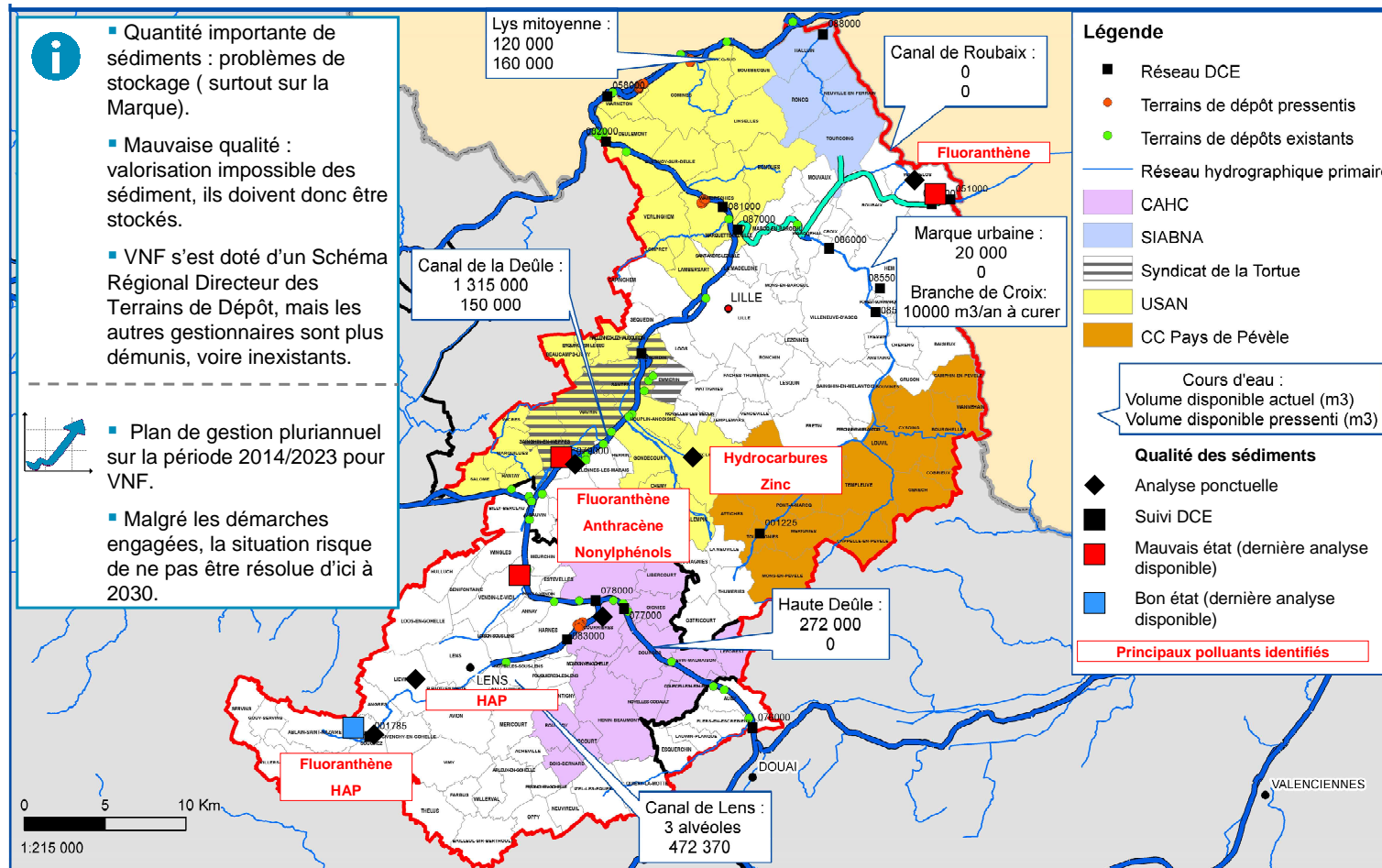
Travail en table ronde



30 minutes



Objectif 3 : Trouver une filière de valorisation des sédiments



Objectif 3 : Trouver une filière de valorisation des sédiments

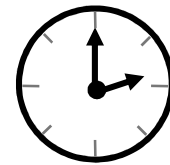


- Comment limiter la quantité de sédiments à traiter?
- Comment traiter les sédiments?

Objectif 3 : Trouver une filière de valorisation des sédiments



Travail en table ronde



30 minutes





Synthèse générale

c.f. pages 4-6 du compte rendu



Source : AF3V, Coulée Verte de la Deûle



Perspectives



Source : Marais de la Marque, LMCU

Reprise par SAFEGE des actions proposées



- **Qui?** Maitrise d'ouvrage, en lien avec les acteurs du territoire
- **Où?** Secteur ciblé
- **Combien?** Coûts (investissement et exploitation)
- **Quels efforts?** Niveau d'ambition
- **Quelle efficacité?** Evaluation des impacts environnementaux

Niveaux d'ambition



Symbologie	Légende		SAGE
Réglementaire	Lien avec la réglementation	Mesure réglementaire (aucune plus value du SAGE)	Aucune plus-value
	Maitrise d'ouvrage	Maitrise d'ouvrage existante	
	Moyens humains et financiers	Raisonnables	
	Contraintes / usages et activités	Nulles ou indirectes	
Moyenne	Lien avec la réglementation	Non réglementaire	Clarificateur : réaffirmation locale du SDAGE, connaissance et sensibilisation, coordination des acteurs
	Maitrise d'ouvrage	Maitrise d'ouvrage existante	
	Moyens humains et financiers	Raisonnables	
	Contraintes / usages et activités	Nulles ou indirectes	
Forte	Lien avec la réglementation	Non réglementaire	Facilitateur : rôle proactif avec le lancement d'études, la mise en œuvre de travaux de mise en conformité, l'animation de la concertation pour éviter les blocages
	Maitrise d'ouvrage	Maitrise d'ouvrage existante	
	Moyens humains et financiers	Plus importants	
	Contraintes / usages et activités	Moyennes	
Très forte	Lien avec la réglementation	Non réglementaire	Prescripteur : s'appuie sur la connaissance existante pour organiser et réguler les usages. Se traduit par des dispositions de <i>mise en compatibilité</i> et des <i>règles</i> sur la base de zonages existant
	Maitrise d'ouvrage	Maitrise d'ouvrage à mettre en place	
	Moyens humains et financiers	Significatifs (nécessite une levée de fonds)	
	Contraintes / usages et activités	Fortes et directes	

Impacts environnementaux



		OBJECTIF
Contexte	Etat initial	
	Tendances passées	
	Textes réglementaires, de planification ou action prévue à court terme	
Choix	Tendance choisie par les commissions thématiques	
Etat des masses d'eau	Masses d'eau souterraine	Etat qualitatif
		Etat quantitatif
	Masses d'eau superficielles	Etat écologique
		Etat chimique
		Etat quantitatif
Conséquences environnementales	Milieux aquatiques	
	Risques naturels	
	Pollution du sol	
	Air	
	Energie	
	Climat	
	Santé humaine	
	Cadre de vie	
	Milieux naturels	
	Paysages	
	Biodiversité	
	Natura 2000	
Conséquences socio-économiques	Alimentation en eau potable	Usage
		Coût
	Assainissement	Usage
		Coût
	Industrie	Usage
		Coût
	Agriculture	Usage
		Coût
	Navigation fluviale	Usage
		Coût
	Aménagement urbain	Usage
		Coût
	Loisirs liés à l'eau	Usage
		Coût
Mesures envisagées	Eviter	
	Réduire	
	Compenser	

Contexte et choix des commissions thématiques

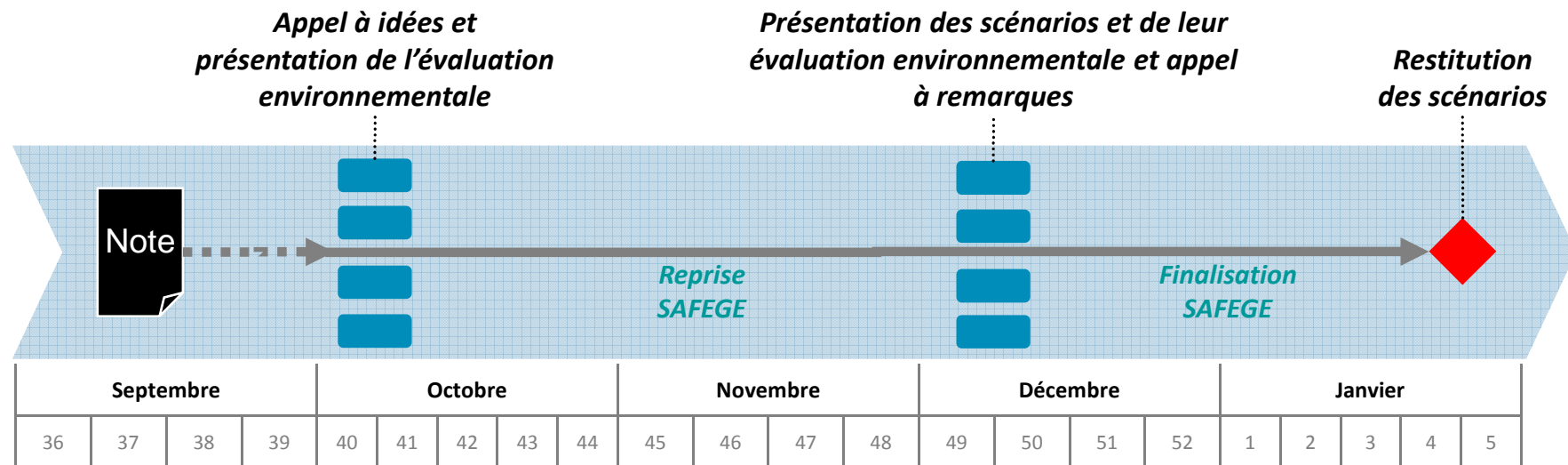
Impacts sur les masses d'eau

Impacts sur les compartiments de l'environnement

Impacts sur les usages

Mesures envisagées

Déroulement de la phase Scénarii alternatifs



- Commissions thématiques
- Réunion de CLE et bureau de CLE

MARQUE & DEÛLE

SaOe
Schéma
d'Aménagement et
de Gestion des Eaux



En partenariat avec :

